



FRANÇOIS FILLON

6-8 rue Firmin Gillot
75015 PARIS

Paris, le 17 Mars 2017

Monsieur le Président,

A l'occasion de la manifestation des buralistes frontaliers sur la route d'Andorre, ce dimanche 19 mars, je voulais vous faire part de ma préoccupation concernant l'équilibre économique du réseau des buralistes face à la concurrence déloyale de la contrebande de tabac.

Le réseau des débitants de tabac a un rôle économique et social crucial à jouer, dans nos villes comme dans nos campagnes. C'est pourquoi je suis très attaché au maintien de son monopole dans la distribution du tabac ainsi qu'au développement et à la diversification de vos activités. Lieu de convivialité et de services (presse, bar/restaurant, point multiservices, compte nickel, recharges de titre de transports etc.), le réseau des buralistes intervient comme « préposé » du ministère des finances, ce qui en fait également un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour diffuser certains produits de l'Etat, comme les timbres fiscaux.

Je salue à cette occasion les efforts que la profession a réalisés depuis le premier « contrat d'avenir » avec l'Etat pour assurer sa plus grande autonomie vis-à-vis des soutiens financiers publics. Le recentrage des aides, le maintien de l'aide à la sécurité et la création d'une aide à la modernisation étaient nécessaires. J'ajoute que la contribution de l'Etat au régime de retraite des débitants demeure très substantielle (plus de 70 millions d'euros en moyenne par an depuis 2012).

Vous êtes des entrepreneurs. Vous devez pouvoir diversifier votre activité sans avoir à souffrir de la concurrence déloyale de la contrebande de tabac. C'est pour cela que je souscris à votre proposition de grand plan de lutte contre le marché parallèle du tabac. Avec, notamment, une meilleure coordination entre les services douaniers et les autres forces de l'ordre sur le terrain ainsi qu'une vraie sensibilisation de l'opinion publique.

Je souhaite engager la France, comme le préconise l'OMS, et conformément à la Directive européenne qui devra s'appliquer dans les meilleurs délais, dans une logique de traçabilité de l'origine des paquets de cigarettes jusqu'au buraliste pour que les services de la répression des fraudes puissent être dotés d'outils permanents d'action contre les trafiquants, y compris ceux qui opèrent par internet, et pour éviter les cambriolages de camions ou de débits de tabac.

Par ailleurs, il est paradoxal que la politique de santé publique visant à la réduction de la consommation de tabac, à laquelle je suis personnellement attaché, se fonde à l'heure actuelle presque exclusivement sur des hausses de prix, guidées par la nécessité de l'actuel gouvernement de réduire par la recette des déficits qu'il n'a pas su combattre par la baisse des dépenses publiques. Je rappelle que nous avons déjà les paquets de cigarettes parmi les plus chers de l'Europe continentale, avec un taux de fumeurs qui reste parmi les plus élevés.

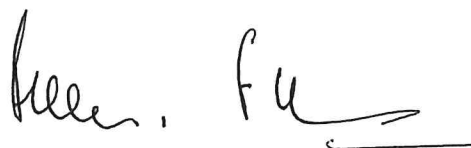
Devant le paradoxe de la situation actuelle (baisse des ventes de tabac en volume mais hausse du chiffre d'affaires des débiteurs en raison de l'effet prix des taxes), il me semble donc que la réduction de la consommation des cigarettes doit davantage passer par une large politique de prévention. Il faut veiller notamment à ce que l'interdiction de fumer soit réellement appliquée dans les lieux publics et les établissements scolaires et universitaires, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, ainsi qu'au contrôle renforcé de l'interdiction de la vente aux mineurs. Il faudra aussi évaluer la mise en place du paquet neutre pour en mesurer l'efficacité réelle. En fonction de cette évaluation, aucune option n'est à écarter. L'essentiel étant que nous soyons au même niveau de normes que nos voisins européens.

En tout état de cause, la réflexion sur une coordination au niveau européen des prix en matière de tabac doit être ouverte, car les « effets d'aubaine » de la libre circulation des marchandises risquent de mettre en péril vos entreprises et d'accroître la désertification commerciale des campagnes et de certaines zones urbaines. Je souhaite également que les fabricants prennent toute leur part à la lutte contre les trafics à l'étranger, y compris à proximité de nos frontières comme dans les Balkans.

Vous me trouverez toujours à vos côtés pour défendre l'esprit d'entreprise et les commerces de proximité que vous incarnez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,



François FILLON

Pascal MONTREDON

Président de la Confédération des buroliers de France
75, rue d'Amsterdam
75008 PARIS